

Dès la rentrée 2019, la scolarisation, ou sur dérogation l'instruction à domicile, des enfants à partir de 3 ans devient obligatoire. L'entrée à l'école est un moment important et parfois redouté. Afin d'anticiper cet événement, vous pouvez progressivement et par étapes préparer votre enfant (et vous-même) pour faciliter les choses .



École maternelle

1° Inscription de votre enfant

L'inscription à l'école se fait auprès du pôle familles en mairie. La période d'inscription se déroule de février à avril de l'année en cours (pour une rentrée en septembre).

L'inscription consiste à remplir un formulaire de renseignements et à fournir un certain nombre de pièces justificatives. Ce dossier sera ensuite à remettre au pôle familles (en le déposant ou en l'envoyant par mail).

Pour l'année 2021, ce formulaire sera mis très prochainement en ligne.

POUR SE RENSEIGNER

Service accueil mutualisée - Pôle familles

107, avenue de la République - 77340 Pontault-Combault

01 70 05 45 15

Après cette 1^{ère} étape, le service vous transmet une fiche d'inscription qui vous permettra de prendre rendez-vous avec la directrice ou le directeur de l'école liée à votre secteur d'habitation, afin de préparer la rentrée.

Nous vous rappelons que vous devrez obligatoirement souscrire une assurance scolaire pour votre enfant avant son entrée à l'école.

2° Ecoles maternelles de Pontault-Combault

ÉCOLES	DIRECTION	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Candalle	Ghislaine Baffogne	10, rue Ch. Balézeaux	01 70 05 46 22
Anne Frank	Pascale Berthet	Rue Jean-Moulin	01 70 10 70 60
Jean Barberet	Sylviane Pageau	95, av. Charles-Rouxel	01 70 05 46 24
Aimé Césaire	Nathalie Chocat	113, rue des Prés St-Martin	01 74 59 50 90
Pablo Neruda	Eléonore Hutinet	Rue de l'Orme au Charron	01 70 05 46 20
Jacques Prévert	Cécile Bouba	38, rue George-Sand	01 70 05 46 41
Jean Rostand	Pascaline Gernet	32, rue Georges-Ohnet	01 70 05 46 25
Émile Pajot	Nathalie Santurette	84, av de la République	01 70 05 46 27
Marginéa	Béatrice Claassen	85 bis, rue Robespierre	01 70 05 46 29
Pablo Picasso	Elise Schnabel	98, rue Robespierre	01 70 05 46 28
Les 3 merlettes	Marie-Christine Asare	18, rue Saint-Clair	01 70 05 46 30



Poids : 320.71 Ko[Téléchargement](#) [1]

3° Le fonctionnement de l'école maternelle

A l'école interviennent plusieurs professionnels qui agissent tous ensemble pour garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants.

Les enseignants sont responsables de votre enfant durant le temps scolaire (8h30-11h30 et 13h30-16h30). Ils sont particulièrement en charge des apprentissages scolaires.

La municipalité est responsable des locaux, de leur entretien ; elle met à disposition le matériel pédagogique et le personnel technique. Elle organise également les accueils périscolaires.

Réunion d'informations éducation nationale

Chaque école organise ses modalités de rencontre et présentation aux familles. Elle peut proposer une réunion de présentation collective ou des rendez-vous individuels. Ce moment est très importante : elle permettra à votre enfant de découvrir sa future école, de se familiariser avec les enseignants et elle vous permettra de recueillir toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la rentrée.

Réunion d'informations ville

Une réunion d'information est organisée au mois de juin, à l'attention de tous les parents des futurs écoliers, en présence des responsables d'équipe municipaux d'animation et de la vie scolaire. Ce temps de rencontre vise à présenter aux parents l'ensemble des fonctionnements liés à la vie quotidienne dans l'école et aux temps périscolaires, afin de leur permettre de mieux préparer leur enfant. Toutes les questions pourront y être abordées.

4° Préparer votre enfant

N'hésitez pas à parler à votre enfant avec enthousiasme de sa rentrée, des activités qu'il va faire, des petits camarades avec lesquels il va jouer. Il associera ainsi ce moment à quelque chose de joyeux. Vous pouvez lui expliquer à quel point il est grand étant donné qu'il va aller à l'école, pour le rendre fier.

5° Le jour J

Lors de la rentrée, prendre son temps et essayer d'arriver en avance peut épargner à votre enfant tout énervement en ce jour si spécial. Vous êtes encouragé à lui donner des repères, à lui expliquer votre journée, qui viendra le chercher et à quelle heure. Même si cela est très difficile, il est conseillé de ne pas trop prolonger les au-revoir et de confier votre enfant à son enseignant ou à son ATSEM s'il pleure et s'accroche à vous, ils sauront vite l'apaiser.

6° L'importance d'une bonne communication entre l'ensemble des adultes entourant l'enfant

Avec votre enfant, avec les enseignants, avec les professionnels de l'enfance qui travaillent dans l'école, la communication est primordiale. Pour vous rassurer ou rassurer votre enfant, pour transmettre une information importante qui peut affecter le comportement de votre enfant (mauvaise nuit, maladie, etc.), pour savoir comment s'est déroulée la journée de votre enfant, il faut maintenir le dialogue entre l'école et vous-même.

Il est également recommandé que les sujets litigieux et sensibles soient abordés en l'absence des enfants, afin de ne pas remettre en cause l'autorité des adultes et de ne pas les exposer à des conflits.

7° Le programme scolaire en école maternelle

L'école maternelle est une étape essentielle du parcours des élèves pour garantir leur réussite scolaire. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité.

C'est une école où les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble. Ils y développent leur langage oral et commencent à découvrir les écrits, les nombres et d'autres domaines d'apprentissage. Ils apprennent en jouant, en réfléchissant et en résolvant des problèmes, en s'exerçant, en se remémorant et en mémorisant.

Les enseignements sont organisés en cinq domaines d'apprentissage :

- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
- Construire les premiers outils pour structurer sa pensée
- Explorer le monde

Le **cycle 1 est le cycle des apprentissages premiers** : il couvre la petite, moyenne et grande section de maternelle. Il devient obligatoire à compter de la rentrée 2019.

URL de la source (modifié le 31/03/2023 - 15:12): <https://www.pontault-combault.fr/3-6-ans/la-scolarite>

Liens

[1] https://www.pontault-combault.fr/sites/default/files/atoms/files/ville_secteur_scolaire-a3_maternelles.pdf